Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 142 (2016)

Heft: 5-6: TSAM : sauvegarde de l'architecture du 20e siècle

Rubrik: Statler et Waldorf

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMENT LA POLITIQUE DÉTOURNE LES CONCOURS: EXEMPLES

La chronique critique de Pierre Frey qui n'engage que lui.

L'analyse des procédures de passation de marchés publics étudie et commente les critères d'adjudication, mais le cadre de son analyse ne s'étend pas en amont. Le domaine du détournement, à des fins politiques partisanes, de procédures de concours lui échappe et c'est regrettable. Preuve par l'exemple de trois cas dans la commune vaudoise de La Tour-de-Peilz.

En tant que «pouvoir adjudicateur», la commune de La Tour-de-Peilz vient de lancer deux procédures de concours d'architecture et un appel d'offre pour des prestations d'architecte; il n'y aurait en principe rien d'anormal à cela. Sauf si l'on considère que la Municipalité sortante — très contestée — a lancé ces procédures à la hâte, en toute fin de législature après quatre années de sommeil. Au lendemain du premier tour des élections municipales, les enjeux apparaissent dans toute leur clarté:

 Premièrement, le concours lancé pour la restauration du château de La Tour-de-Peilz. Estimée à 8 millions, cette opération semble être totalement disproportionnée. Le programme du concours risque plus de dénaturer l'objet restauré très soigneusement dans les dernières décennies du 20° siècle et d'apporter des fausses réponses à des problèmes mal posés. Un entretien soutenu tant extérieur qu'intérieur – remplacement de quelques sols et tapis, amélioration des performances énergétiques par la pose de vitrages isolants dans les fenêtre existantes –, un programme allégé et un concept muséographique qui se développe intelligemment dans l'ensemble du bâtiment existant permettraient de réduire la facture de manière drastique.

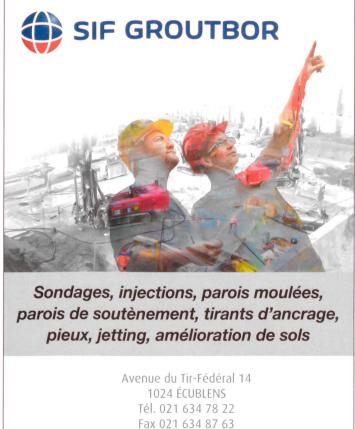
- Deuxièmement, le Collège Courbet à La Tour-de-Peilz. Fort bien construit en 1954 par l'architecte Eugène Mamin, il fait l'objet d'un concours de démolition-reconstruction, estimée à 30 millions. S'il nécessite des travaux d'entretien réels et une amélioration de ses performances énergétiques, des solutions autres que la simple destruction existent, moins coûteuses et surtout plus respectueuses de notre patrimoine architectural. Preuve en est le dossier du présent numéro de TRACÉS.
- Enfin, l'appel d'offre pour le temple

St-Théodule semble tout aussi disproportionné. La dernière intervention importante remonte à 1991 et tout ce qui est requis est une politique d'entretien bien comprise.

Il est incontestable que l'observation des marchés publics doit s'en tenir à des critères techniques, rigoureusement appliqués et qu'elle ne peut se lancer dans des interprétations subjectives. Il n'en reste pas moins que les mandataires, les bureaux d'architecture en particulier, devraient aiguiser leur flair politique, se méfier par principe des périodes de fin de législature, de leur cortège de ruses et de roueries et se lancer avec moins de naïveté dans des concours organisés par des gens surtout soucieux de leur (éventuelle) réélection. En tous les cas, les participants aux concours lancés récemment dans des conditions discutables à La Tour-de-Peilz seront inspirés avant de vitupérer les auteurs des probables référendums contre des projets formulés dans des conditions qui choquent le citoyen.

Pierre Frey, historien de l'art





sif-gr@sif-groutbor.ch www.sif-groutbor.ch